



PAYS DU
GÉVAUDAN
LOZÈRE

PETR DU PAYS DU GEVAUDAN- LOZERE

Bilan d'activités 2018



PAYS DU
GÉVAUDAN
LOZÈRE

L'animation du
programme Leader
est financée par :

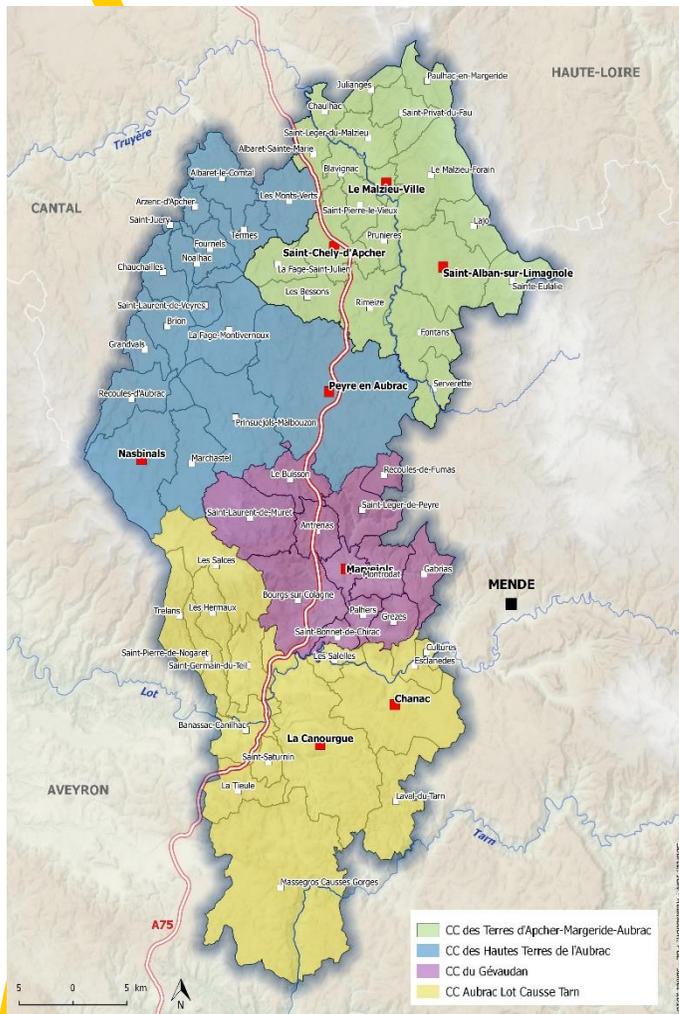


La Lozère,
Notrelement

L'animation de la
mission accueil est
financée par :



De l'association au PETR...



- Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère a été créé le 1^{er} janvier 2018 par arrêté préfectoral
- Il reprend le même périmètre que l'association, avec 4 communautés de communes :
 - CC Terres d'Apcher Margeride Aubrac
 - CC des Hautes-Terres de l'Aubrac
 - CC du Gévaudan
 - CC Aubrac Lot Causse Tarn

La gouvernance du PETR :

- Le conseil syndical est composé de 17 représentants, désignés par les EPCI, au prorata de la population
- Election du président et du bureau le 17 janvier 2018
 - Président : M. Jean-Paul POURQUIER
 - 4 vice-présidences (1 par communauté de communes)
 - Bureau composé de 9 membres



Les statuts du PETR prévoient deux autres instances, à vocation consultative :

- La conférence des maires
- Le conseil de développement territorial

Ces deux instances seront mises en place en 2019.

Les enjeux du territoire

- ❖ Renforcer l'attractivité démographique et économique du Pays du Gévaudan-Lozère
- ❖ Permettre le renouvellement de la population active
- ❖ Maintenir les services et commerces de proximité, garants de la qualité du cadre de vie, intégrant la problématique des temps d'accès à ces derniers.



L'animation du
programme Leader
est financée par :



L'animation de la
mission accueil est
financée par :



Les missions du PETR

- **Reprise des missions historiques de l'association :**
 - Programme Leader 2014-2020 : le GAL du Gévaudan-Lozère et son équipe d'animation ont été transférés le 1^{er} avril 2018 au PETR (structure porteuse)
 - Accueil de nouvelles populations :
 - Clôture du programme d'actions 2015-2018 avec l'association (28 février 2018)
 - Candidature pour l'appel à projets 2018-2021 déposée par le PETR à compter du 1^{er} avril 2018
 - Transfert du poste de chargée de mission au 1^{er} avril 2018
 - Contrat de ruralité : avenant à l'accord cadre du 15 mars 2017 avec portage direct par le PETR
 - Bourg-centres : accompagnement des communes candidates à l'appel à projets régional, dans la continuité de 2017, en partenariat avec l'Etat (DDT), le Département de la Lozère, le CAUE et le PNR Aubrac (communes associées).
- **Nouvelles missions et compétences :**
 - SCOT : compétence statutaire transférée à l'unanimité par les 4 Communautés de communes, portant sur l'élaboration d'un SCOT sur le périmètre du PETR
 - Service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme pour 12 communes
 - Politiques contractuelles régionales : Partenariat avec le PNR Aubrac et le PETR du Haut-Rouergue pour la nouvelle génération de contrat (2018-2021)
 - Autres : aide à l'émergence d'une filière sur les Plantes aromatiques, à parfum et médicinales sur le Pays du Gévaudan-Lozère



L'animation du programme Leader est financée par :



L'animation de la mission accueil est financée par :



1- Création d'un Pôle Urbanisme



L'animation du
programme Leader
est financée par :



L'animation de la
mission accueil est
financée par :



Service d'instruction ADS:

Contexte législatif :

- La loi ALUR (pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) du 24 mars 2014 a réduit les conditions dans lesquelles l'Etat mettait ses services d'instruction à disposition des communes de plus de 10 000 habitants et pour les communes appartenant à des intercommunalités de plus de 10 000 habitants.
- Ce changement oblige les communes concernées à choisir une nouvelle organisation locale incitant à la mutualisation des services instructeurs.
- Sur le territoire du PETR, 4 communes sont concernées depuis le 1^{er} janvier 2017, puis 8 le sont à compter du 1^{er} janvier 2018.
- A la demande de ces communes, le PETR étudie la possibilité de mettre en place un service mutualisé pour répondre aux besoins des communes qui seraient concernées. Une étude de faisabilité est menée en interne à partir des services ADS mis en place dans d'autres PETR d'Occitanie.
- Après consultation des services de l'Etat et des communes concernées, la mise en place du service était envisagée au 1^{er} juillet 2018 ; toutefois, en raison de difficultés à recruter le personnel adéquat nécessaire pour le transfert du service, le PETR ne sera pas en capacité de mettre en place le service dans les délais impartis.



L'animation du programme Leader est financée par :



L'animation de la mission accueil est financée par :



Les moyens du service

- **Sur le périmètre du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère, 12 communes sont concernées**
 - Albaret Sainte-Marie, Le Malzieu-Forain, le Malzieu-Ville, Rimeize, Saint-Alban-sur-Limagnole, Saint-Chély d'Apcher, Saint-Léger-du-Malzieu, La Fage-Saint-Julien pour la Communauté de communes des Terres d'Apcher Margeride Aubrac, et Montrodat, Grèzes, Marvejols, Bourgs-sur-Colagne pour la Communauté de communes du Gévaudan;
- **Moyens humains :**
 - La mise en place du service nécessite 1,8 ETP
 - 1 agent à temps plein M. Yohann BANCILLON validé en 2018 sera recruté au 7 janvier 2019, suivi de l'ouverture d'un poste pour un agent à temps partiel (0,8 ETP),
 - une transition est prévue avec les services de l'Etat pour préparer le transfert de compétence
- **Moyens techniques :**
 - Suite logicielle : Etude et comparaison des Prestataires, l'offre de SIRAP est retenue.



L'animation du programme Leader est financée par :



L'animation de la mission accueil est financée par :



SCOT : lancement de la démarche

- En 2017, **les 4 EPCI ont transféré la compétence du SCOT** au PETR ;
- L'article 6 des statuts du PETR prévoit que celui-ci a pour missions « *l'élaboration, la révision et la modification d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)* »
- **Périmètre** : la proposition de périmètre a été votée par délibération du 21 juin 2018 et validé par arrêté préfectoral le 6 février 2019. **Le périmètre du SCOT inclut l'intégralité des communes du PETR.**
- Le conseil syndical souhaitant que l'élaboration soit menée en interne, **un poste de chef de projets est créé en mars 2018**. Malgré plusieurs tentatives, ce poste n'est pas pourvu à ce jour.



L'animation du programme Leader est financée par :



L'animation de la mission accueil est financée par :



2- Mission Accueil de nouvelles populations



L'animation du programme Leader est financée par :



L'animation de la mission accueil est financée par :



Architecture du plan d'actions

Axe I :
Tous gagnants à être accueillants

Axe II :
Provoquer l'envie d'une nouvelle vie en Lozère

Ss-axe I-1 :
Développer la culture de l'accueil

Ss-axe I-2 :
Elaboration d'offres d'accueil globales

Fil conducteur :
Constitution d'un maillage de « communes accueillantes »

Ss-axe II-1 :
Communiquer, promouvoir et prospecter

Ss-axe II-2 :
Accompagner les porteurs de projets

Conventions de partenariat

Officialisation du travail en partenariat avec les partenaires:
Rédaction de conventions de partenariat faisant état de l'intervention des partenaires en fonction des actions de l'AAP

15 conventions de partenariats ont été envoyées:

1 aux membres du réseau LNV (Département, PETR Sud Lozère, Association Terres de Vie, Lozère Développement, CDT, Ad'occ, CA, CCI, CMA, Occtav, Point d'Accueil Installation, SAFER, Pôle Emploi)

1 à chacun des partenaires suivants: CAUE, DDT, PNRA, ADEFPAT, les 4 MSAP, les 4 Offices de Tourisme, la Mission Locale, l'ADIL

Soit au total 27 partenariats potentiels



L'animation du programme Leader est financée par :



L'animation de la mission accueil est financée par :



Axe1 : Tous gagnants à être accueillants

Fil conducteur: démarche communes accueillantes

Formation dispensée par Jean Yves Pineau, Les Localos

Objectifs:

- mise en place d'un réseau/ club de communes accueillantes
- créer une dynamique d'accueil pour faciliter l'installation de porteurs de projets
- renforcer l'attractivité du territoire

Journées de formations:

24/01/2019 19/02/2019 19/03/2019

Rendus:

Nommer la démarche

Définition d'un cadre de référence et de critères

Elaboration d'un cahier des charges

1.1 Développer la culture de l'accueil

1- Tous gagnants à être accueillants

Mise en place de la cellule accueil du PETR du Gévaudan

(Désignation d'1 élu référent et d'1 suppléant par EPCI)

Objectifs:

- Offrir une meilleure visibilité des enjeux et actions de la politique de l'accueil
- Assurer une proximité de terrain avec le bloc communal
- Gagner en efficacité dans l'accompagnement des porteurs de projets
- Travail sur les enjeux du territoire
- Point d'actualisation de l'offre d'accueil

Fonctionnement:

Réunions des élus 2 à 3 fois par an

	Elus titulaires	Elus suppléants
CC ALCT	Mme Bonicel Pascale	Mme Arragon Bénédicte
CC Gévaudan	Mme Bremond Patricia	M. Moulis Marc
CC TAMA	M. Brugeron Jean Noel	M. Lafont Pierre
CC HTA	M. Bastide Bernard	Mme Joubert Raymonde

1.1 Développer la culture de l'accueil

Participation au séminaire Massif Central (Vichy)

Déroulé:

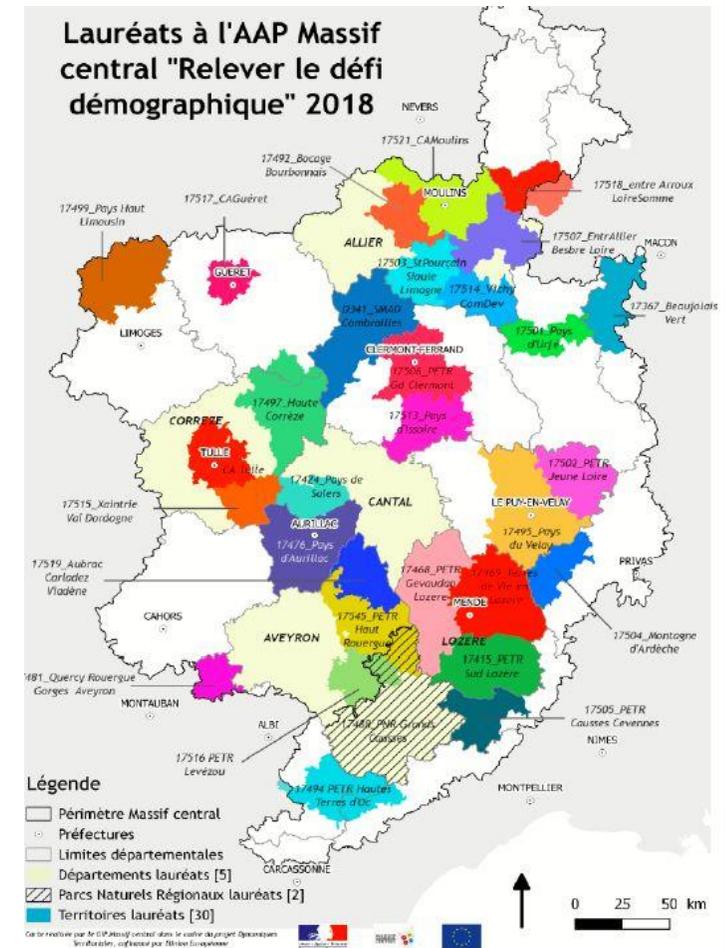
- 06/11/18: présentation de la plateforme accueil et attractivité/ résultats de l'AAP
- 07/11/18: les outils à disposition des chargés de mission accueil / partenariats/ visite terrain

Au total:

42 candidatures dont 6 départements
36 lauréats dont 5 départements

Ateliers de travail:

- culture de l'accueil
- accompagnement des porteurs de projets
- communication, marketing, promotion
- travail sur l'offre de l'accueil



1.2 Elaboration d'offres globales

Remontée des offres du territoire

Logements :

Plus de 40 offres (Massegros, Bourg sur Colagne, Chanac, Saint Germain du Teil, La Canourgue, Marvejols, Grèzes, Chirac...)

Locaux professionnels :

A Marvejols: local vente d'arts ménagers de 250m²

A Banassac Canilhac: atelier de menuiserie et magasin d'ameublement

A Saint Alban sur Limagnole: local de boulangerie, avec logement et magasin

A Saint Privat du Fau: garage mécanique agricole

(offres d'accueil transmises à Lozère Développement)



L'animation du
programme Leader
est financée par :



La Lozère,
Notrelement

L'animation de la
mission accueil est
financée par :



1.2 Elaboration d'offres globales

Qualification des offres d'accueil et diffusion des offres d'accueil:

Création et diffusion des fiches identité (à Lozère dating en décembre 2018):

- Chanac
- Marvejols
- Montrodat
- Saint Chély d'Apcher

Recherche et diffusion d'offres de logements:

Constructel et Lactalis

Emploi:

Plus de 6 autres diffusées sur le site LNV

Evènements et formations/réunions (diffusion site et facebook PETR + PP):

Session accueil Florac Trois Rivières les 9 et 10 novembre 2019

Formations des partenaires (ex: « Relève l'entrepreneur qui est en toi » (Ad'occ))



L'animation du programme Leader est financée par :



L'animation de la mission accueil est financée par :



1.2 Elaboration d'offres globales

Accompagnement à l'émergence de potentiels d'activité:

Filière Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM):

Objectifs: développer « l'image de marque » du territoire à travers des productions de niche, bio respectueuses de l'environnement.

Mettre en synergie différentes activités à haut potentiel agro-écologique

Accompagner les agriculteurs dans l'adaptation aux changements climatiques

Réflexion sur 2 volets:

Agro-environnemental: développer l'expérimentation de la culture de PPAM BIO sur le secteur du Causse de Sauveterre

Santé: travailler sur les débouchés dans le secteur médico-social et soins vétérinaires

Réunions de travail les 12/02/2018 17/07/2018 03/08/2018 26/09/2018
25/10/2018

Présentation en bureau du PETR 23/11/2018 et conseil syndical 29/11/2018



L'animation du
programme Leader
est financée par :



L'animation de la
mission accueil est
financée par :



1.2 Elaboration d'offres globales

Réflexion sur la mise en place d'un Contrat Local de santé (CLS)

Objectifs :

- Renforcer l'accès aux soins pour les populations locales
- Conforter l'existant et impulser des dynamiques nouvelles
- Lutter contre l'isolement des professionnels de santé
- Rendre attractif le territoire pour l'implantation de nouveaux professionnels de santé

Durée du contrat : 3 ans

Réunion de travail/présentation:

- Rencontre avec Claire Masson 14/09/2018
- Intervention de Claire Masson lors du conseil syndical de 29/11/2018

Positionnement du PETR : avis du bureau à proposer au conseil syndical en 2019

-Accompagnements bourgs centres (7 communes candidates dont 1 en AMI)



L'animation du programme Leader est financée par :



L'animation de la mission accueil est financée par :



Axe 2 Provoquer l'envie d'une nouvelle vie en Lozère

2.1 Diffusion promotion territoriale et prospection

Session d'information à Toulouse (13, 15 avril 2018)

Intervention des territoires pour:

- animation du stand Lozère Nouvelle Vie
- présentation de la Lozère: caractéristiques, potentiels d'activité
- entretiens individualisés

Session Lozère dating (6, 7 décembre 2018)

Intervention des territoires pour:

- être identifié comme référents accueil et faciliter l'installation de ces potentiels nouveaux arrivants
- PETR du Gévaudan: contact avec 3 personnes
Recruteurs: CEM de Montrodat et Clos du Nid

ANIMATIONS GRATUITES SOIRÉE GUINGUETTE - PRODUITS LOCAUX - SPORTS NATURE - TOURISME - ATELIERS - DEMONSTRATIONS

LA LOZÈRE

en lettres CAPITOLE

du 13 au 15 avril 2018

3 jours de festivités à Toulouse pour découvrir un territoire d'exception !

Le programme complet sur lozere.fr

RDV SUR LA PLACE DU CAPITOLE :
VENDREDI DE 15H A 20H
SAMEDI DE 10H A 21H30
DIMANCHE DE 10H A 18H

Logos: QUEZAC, Union Européenne, LEADER, Occitanie, Lozère, La Lozère, Notamment, lozère LE DÉPARTEMENT, LANGUEDOC ROUSSILLON, Pyrénées, République Française, cget, Union Européenne.

Axe 2 Provoquer l'envie d'une nouvelle vie en Lozère

2.2 Session accueil Florac Trois Rivières 9 et 10 novembre 2018

En noir: les porteurs de projets suivi par le PETR du Gévaudan

Nom et prénom	Type de projet
Mme Garrigues Sylvie et Patrick Avenard	Chambres et tables d'hôte
Mme Chouvet Sylvie	Chambres et tables d'hôte
M. Moutte Yan et Mme Moutte Isabelle	Visites industrielles, restaurant et hébergements
M. Chevalier Olivier et Mme Granier Christelle	Salle de réception avec gîtes et commerce de chevaux
M. Pochon Nicolas	Camping
M. et Mme Mercier Gilles et Christine	Gîtes et chambres d'hôte (en gestion)
M. Poumey Patrick	Projet de restauration
Mme Gerard Alexandra et M. Rieffel Julien	Accueil touristique orienté agro tourisme et bien être
Mme Bosc Fabienne	Projet de conseil en mécénat, communication et fundraising (recherche de financement) auprès de collectivité territoriale ou structure de la santé
Mme Cousein Marine et M. Theo Decants	Projet de reprise d'élevage de brebis chèvre avec transformation du lait

Axe 2 Provoquer l'envie d'une nouvelle vie en Lozère

2.2 Accompagnement personnalisé des porteurs de projets

Porteurs de projets	Projets professionnels
M. et Mme Moutte	Musée/restaurant
Mme Cousein et M. Decant	Elevage brebis chèvre avec transformation fromagère)
Mme Chouvet	Chambres d'hôte
Mme Garrigues et M Avenard	Chambres et tables d'hôte
M. Grasland et Mme Rozenn	Crêperie ambulante
Mme Lengrand	Cabinet de naturopathie
Mme Bertholozzi	Projet de généalogie touristique
Mme Danahée	Projet d'acupuncture, médecine chinoise en exercice
M. Deparpe	Reprise de l'entreprise de biscuiterie la Sauvagine et projet immobilier
Mme Burgos	Gîte touristique
Mme Roussière Nelly	Projet touristique à définir
Mme Vaysset et Mme Champredoude	Ouverture d'un bar
Mme Nathalie Esteve	Chocolaterie confiserie
Mme Raynal	Conception de vêtements adaptés pour les personnes en perte de mobilité
M. Santibanez	Conception de bijoux
Mme Lehembre	Conception de jouets en bois
M. Vurpillot	Développement d'une résidence d'artiste
Mme Arragon Elisabeth	Chambre d'hôte
Duriez Frédéric	Projet de création d'activité à définir
M. Coupas Thierry et Eugène Elisabeth	Entreprise kocolo-zaza (biscuiterie)
M. Darphin Maxime	Elevage équin/ recherche de foncier
M. Denez Fabrice	Reprise épicerie
M. Joyes Gaetan	Reprise boucherie
M. Sirvan Jean	Société entretien auto moto vélo

Soit 24 projets accompagnés en 2018.

Parmi ces projets accompagnés, deux ont fait l'objet d'un accompagnement **ADEFPAT** (Mme Estève et Mme Raynal)

Axe 2 Provoquer l'envie d'une nouvelle vie en Lozère

2.2 Montée en compétences sur l'accompagnement des porteurs de projets

Participation à la formation dispensée par l'organisme KANOPE
(action de l'AAP 2015 facturée sur l'AAP 2018)

Formation à destination des chargés de mission accueil des territoires

Objectifs formation:

- Rappel de la culture de l'entrepreneuriat
- Transmission d'un cadre méthodologique pour aider les porteurs de projets à formaliser leur dossiers (volets social, économique, financier et juridique)



Axe 2 Provoquer l'envie d'une nouvelle vie en Lozère

2.2 Accompagnement personnalisé des porteurs de projets

Personnes renseignées	Recherche emploi
Mme Rubio Marie Clara	Educatrice spécialisée
Mme Prudhomme	Educatrice spécialisée
M. Duriez	Projet professionnel à définir
Mme Zavani Mercier	Recherche d'un emploi salarié
Mme Nouhaila Nour	Recherche d'emploi à définir
M. Pagès Arnaud	Recherche d'un emploi salarié
M. Barral Gérard	Recherche emploi chauffeur
M. Hallosserie Jean François	Fonctionnaire gestion de véhicule
Mme Bertheau Odile	Recherche formation risque psychosociaux
M. Jullian Clement	Recherche emploi livreur, employé de magasin, agent territorial
M. Sanciet Florian	Recherche emploi d'infirmière pour sa conjointe
Mme Sozzi Marion	Recherche emploi communication

Personnes renseignées	Recherche de logement
Mme Vendra	Suite au recrutement Constructel
M. Akkari	Suite au recrutement Constructel
Mme Chantrefoux	Recherche de logement
Entreprise LACTALIS (DGS)	Listing de logements transmis
Entreprise Constructel	Listing de logements transmis
M. Dénolly Hérault	Information aide financière pour chambre d'hôte
M. Barrut Florent	Information installation/recherche d'une commune

Personnes renseignées	Informations territoire
Mme Gassin Marion	Garde d'enfants
M. Escobar David	Information territoire
Mme Coudert Aurélie	Information tissu associatif
M. Simonela Walter	Information territoire
Mme Missud Catherine	Information territoire
Mme Coquelet Poupy	Information territoire
Mme Julie Thenin	Information territoire

Soit 26 autres personnes renseignées en 2018

Axe 2 Provoquer l'envie d'une nouvelle vie en Lozère

2.2 Bilan des installations 2018

Installations via le PETR du Gévaudan:

45 personnes dont:

- 1 couple avec 2 enfants
- 3 couples avec 1 enfants
- 14 couples sans enfant
- 4 personnes seules



A gauche: Sylvie Garrigues et Patrick Avenard

A droite: Yan et Isabelle Moutte



3- Contrat Territorial Occitanie « Aubrac Olt Causse Gévaudan » 2018-2021



Contenu et objectifs

- Un accord cadre pour la période 2018-2021
- Croisement entre les enjeux du territoire et les **enjeux régionaux définis dans le SRADDET** :
- **L'accueil de populations :**
 - **Consolider la croissance démographique** et améliorer les conditions d'accueil (services, revitalisation bourgs-centres...)
 - **Viser l'excellence énergétique** (consommation énergétique, mobilités, artificialisation du foncier...)
- **La coopération entre les territoires régionaux :**
 - **Construire une Région équilibrée** autour de 5 systèmes territoriaux (système polycentrique du Massif central, corridor du littoral...)
 - **Favoriser la réciprocité entre les territoires** (lien urbain/rural, mobilités, économie circulaire...)
 - **Partage et gestion des biens communs** (continuité écologique, eau...)
- **L'ouverture des territoires :**
 - **Contribuer au développement économique** de la Région Occitanie (filières, diversification...)
 - **Veiller à la transition écologique et énergétique de l'économie régionale** : économie circulaire, adaptation des productions agricoles au changement climatique, bâtiment...



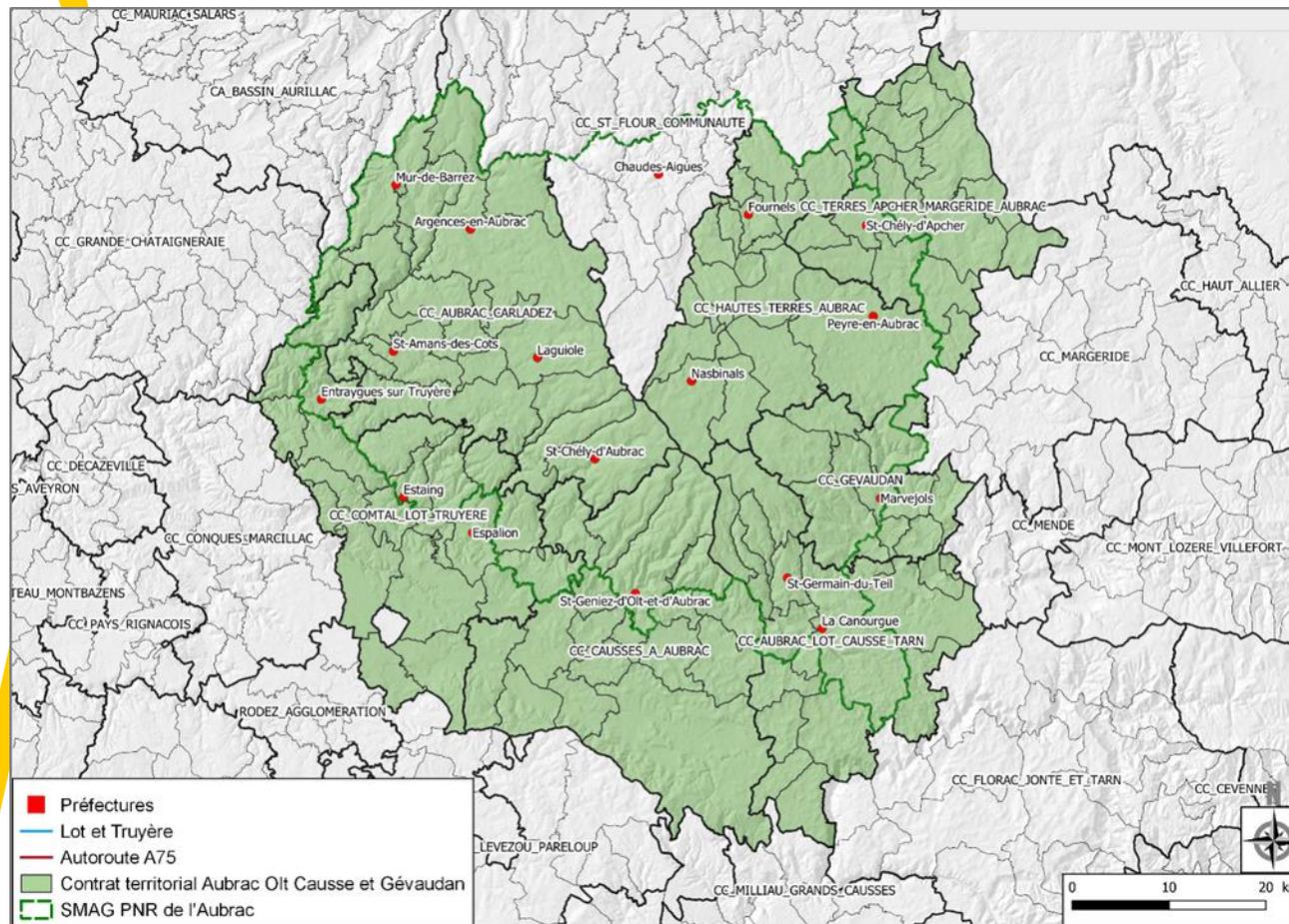
L'animation du programme Leader est financée par :



L'animation de la mission accueil est financée par :



Le périmètre :



Trois territoires associés :

- PNR Aubrac (Pilotage)
- PETR du Haut-Rouergue
- PETR du Pays du Gévaudan-Lozère
- 7 EPCI
- 123 communes

Contrat régional 2018

Le contrat territorial régional « Aubrac, Olt, Causse et Gévaudan » 2018-2021 s'articule autour d'une stratégie de développement partagé du territoire et vise à renforcer l'attractivité, le développement des conditions nécessaires à la création d'activités et d'emplois et à la cohésion tant sociale que territoriale.



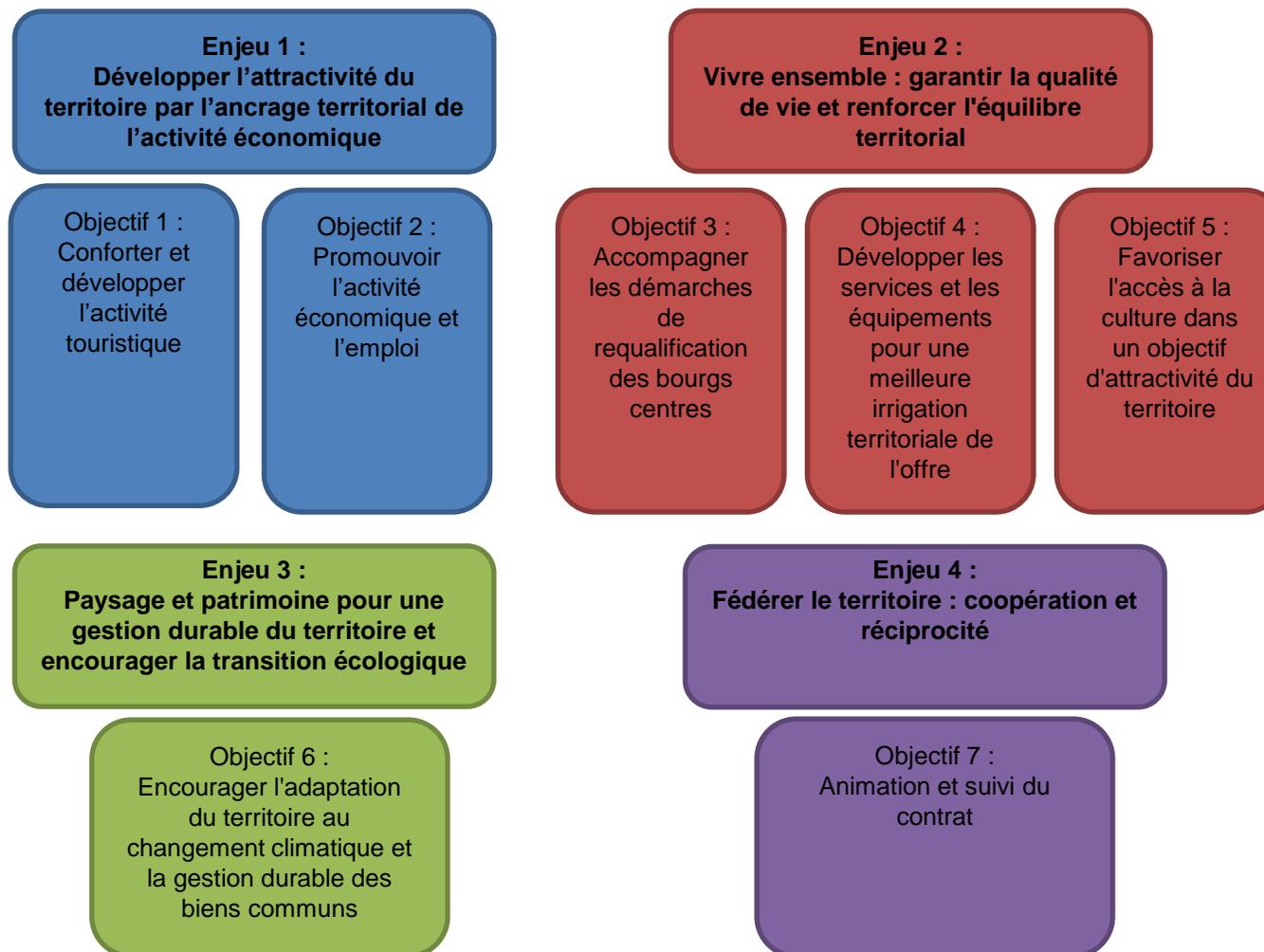
L'animation du
programme Leader
est financée par :



L'animation de la
mission accueil est
financée par :



Les objectifs stratégiques et mesures opérationnelles partagés par les cosignataires du CONTRAT TERRITORIAL 2018-2021 « Aubrac, Olt, Causse et Gévaudan »



Animation :

- Animation par le PETR du Pays du Gévaudan-Lozère sur 31 communes (non adhérentes au PNR)
- Animation associée avec le PNR Aubrac pour les communes associées :
 - ALBARET-SAINTE-MARIE
 - LES MONTS VERTS
 - RIMEIZE
 - BOURGS SUR COLAGNE
 - LA CANOURGUE
 - MARVEJOLS
 - NASBINALS
 - PEYRE EN AUBRAC
 - SAINT-CHELY-D'APCHER
 - SAINT-GERMAIN-DU-TEIL
- Un animateur à 0,20 ETP (rédaction accord-cadre – ingénierie technique auprès des communes pour leurs dossiers)



L'animation du programme Leader est financée par :



L'animation de la mission accueil est financée par :



Bilan des projets 2018 :

- 46 projets au total dont 26 projets sur le PETR du Gévaudan-Lozère présentés, pour un total d'aide régionale sollicitée de 1 560 324,05 €
- 7 communes accompagnées sur le périmètre du PETR
- Un comité de programmation organisé le 5 novembre à Aubrac
- Validation de l'accord cadre et de la maquette 2018 au Conseil régional du 7 décembre 2018



L'animation du programme Leader est financée par :



L'animation de la mission accueil est financée par :



Accompagnement des communes « Bourgs-centres »

- **Accompagnement des communes dans leur candidature à l'appel à projets régional**
 - Information des 14 communes potentiellement éligibles
 - Coordination d'une cellule multi-partenariale associant : PETR du Pays du Gévaudan-lozère, DDT, Département de la Lozère, CAUE et PNR Aubrac (pour les communes associées)
 - Aide à la rédaction des diagnostics, cartographie, animation de réunions (conseil municipal, habitants...)
 - Participation aux comités techniques et comités de pilotage
- **Bilan au 31/12/2018 :**
 - Communes avec contrat-cadre validé : Marvejols, Saint-Chély d'Apcher
 - Communes avec pré-candidatures validées : Saint-Germain-du-Teil, Bourgs-sur-Colagne, Nasbinals, le Malzieu-Ville, La Canourgue

Contrat régional bourg-centre

Accompagnement du bourg centre:

14 communes éligibles au dispositif. En 2018: 7 communes candidates et 1 en AMI.

Projet de revitalisation bourg-centre : Etat des lieux des contrats par commune

Communes	PNR / Hors PNR	PRE CANDIDATURE	PROJET DE DEVELOPPEMENT	CONTRAT CADRE
Albaret-Sainte-Marie	PNR			
Bourg sur Colagne	PNR			
Chanac	Hors PNR			
Fournels	PNR			
La Canourgue	PNR			
Le Malzieu-Ville	Hors PNR			
Marvejols	Ville porte PNR			
Massegros Causses Gorges	Hors PNR			
Nasbinals	PNR			
Peyre en Aubrac	PNR			
Saint-Alban-sur-Limagnole	Hors PNR			
Saint-Chély-d'Apcher	PNR			
Saint-Germain-du-Teil	PNR			
Serverette	Hors PNR			

	En cours
	Validé
	Non réalisé

Forum de l'aménagement 13/11/2018



- Invitation de l'Etat à présenter la démarche d'accompagnement aux communes « Bourgs-centres » en Préfecture le 13/11/2018 à destination des élus locaux lozériens et chambres consulaires
- Présentation de la cellule multi-partenariale avec le CAUE, le PNR Aubrac et la DDT
- Focus sur la commune de Nasbinals et la démarche participative des habitants avec le témoignage de M. Bastide, Maire de Nasbinals



PAYS DU
GEVAUDAN
LOZÈRE

L'animation du
programme Leader
est financée par :



La Lozère,
Notrelement

L'animation de la
mission accueil est
financée par :



LANGUEDOC
ROUSSILLON
MIDI
PYRÉNÉES



4- Programme Leader 2014-2020

Animation, gestion et communication 2018 pour le GAL du Gévaudan-lozère



L'animation du programme Leader est financée par :



La Lozère, Notrelement

L'animation de la mission accueil est financée par :

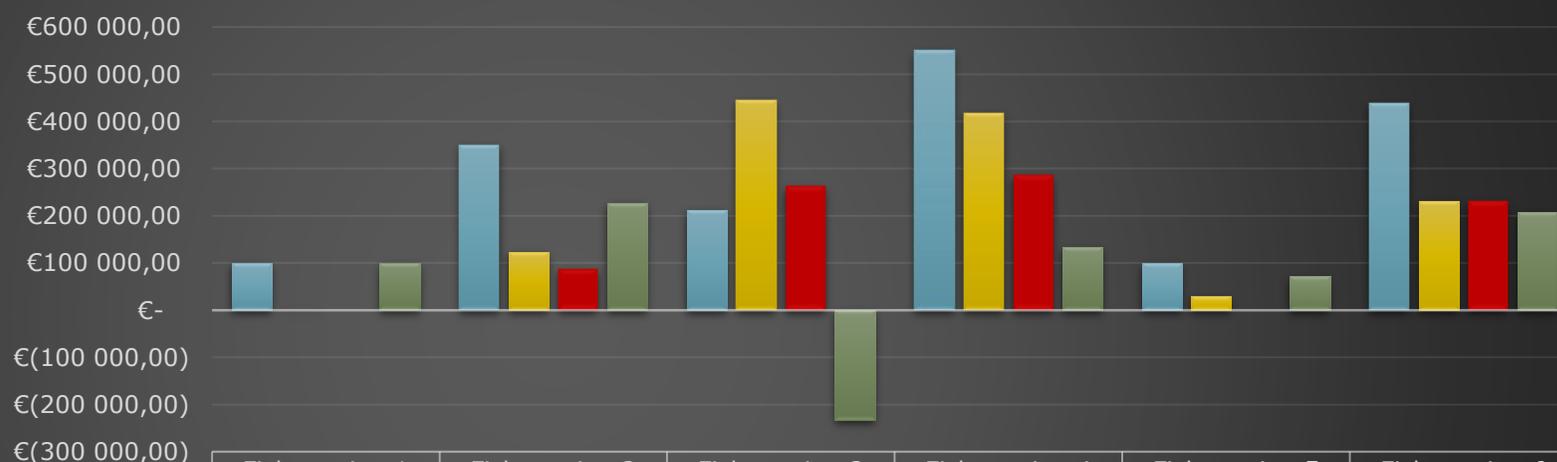


Programmation 2018

Une année 2018 avec de nombreuses demandes et accélération de la programmation.
Mais une consommation disparate des fiches actions.



Consommation Financière Leader Gal Gévaudan



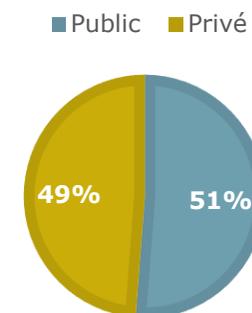
	Fiche action 1	Fiche action 2	Fiche action 3	Fiche action 4	Fiche action 5	Fiche action 6
■ Enveloppe feader	€100 000,00	€350 000,00	€212 500,00	€550 000,00	€100 000,00	€437 500,00
■ Enveloppe réservée (avis d'opportunité favorable)	€-	€123 174,39	€445 321,60	€417 430,06	€29 465,04	€230 411,36
■ Enveloppe programmée	€-	€87 197,18	€262 351,44	€285 470,06	€-	€230 411,36
■ Reste enveloppe après avis d'opportunité favorable	€100 000,00	€226 825,61	€(232 821,60)	€132 569,94	€70 534,96	€207 088,64

■ Enveloppe feader ■ Enveloppe réservée (avis d'opportunité favorable) ■ Enveloppe programmée ■ Reste enveloppe après avis d'opportunité favorable

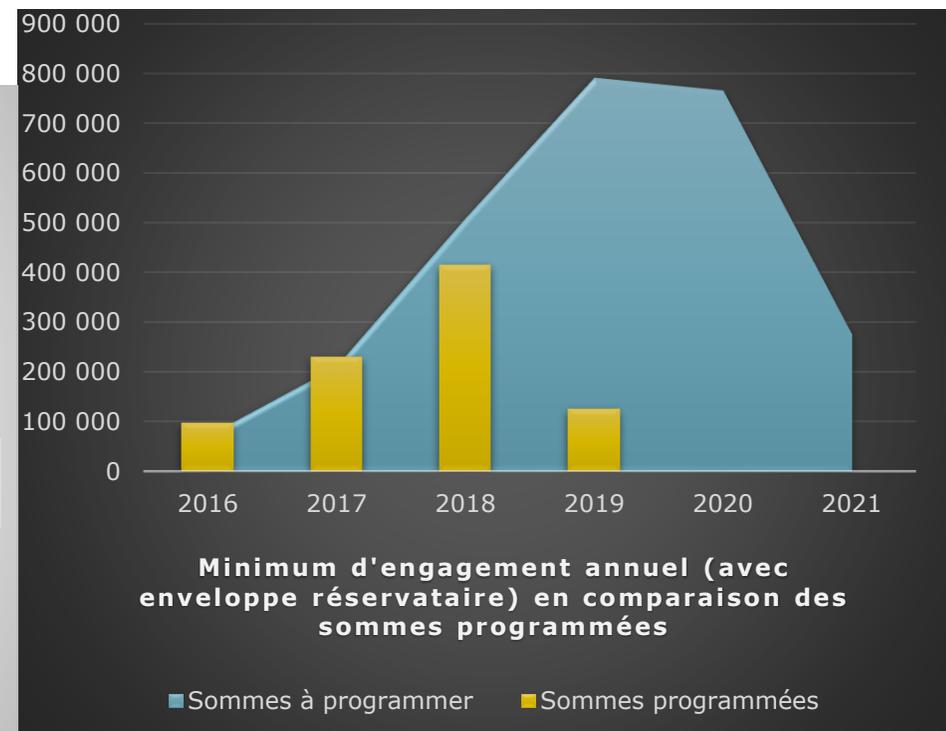
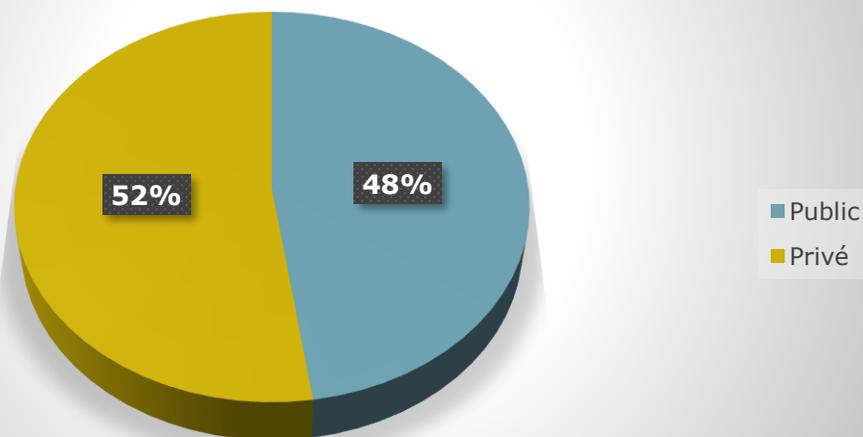
Les projets Leader 2018

- 61 porteurs de projet rencontrés
- 41 dossiers ont été déposés
- 414 756,39€ programmés pour 22 bénéficiaires
- 1 245 802,45€ réservés pour projets avec avis d'opportunité favorable
- Minimum d'engagements non-respectés avec les programmations 2018 car 3 dossiers n'ont pas eu de rapport d'instruction régional à temps

TYPOLOGIE DES BENEFICIAIRES AU DEPOT DU DOSSIER EN 2018



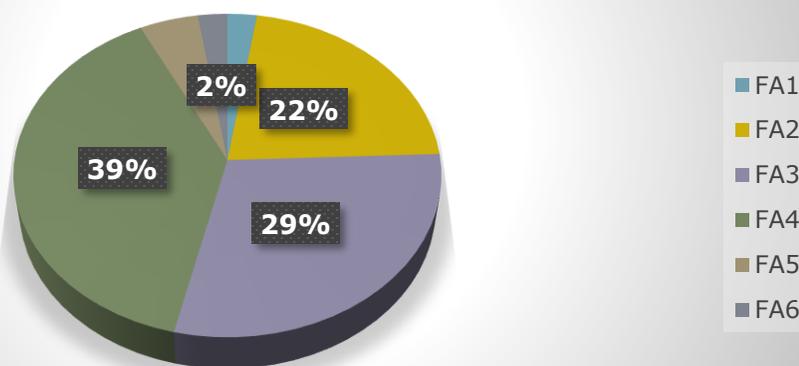
Budget total moyen d'un projet Leader en 2018 et par secteur



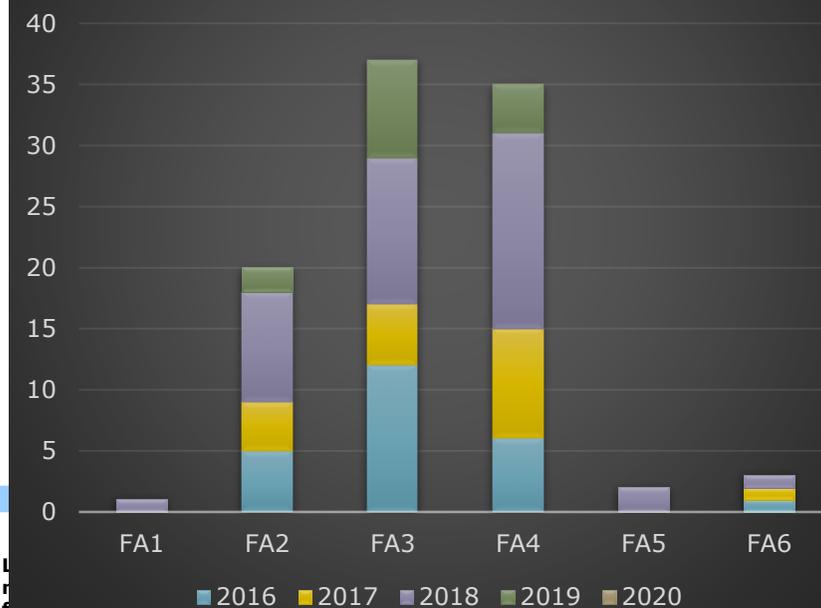
Répartition des projets

- En 2018, la fiches action 4 « attractivité » a été la plus fortement mobilisés par les demandes 2018
- Sur l'ensemble de la programmation c'est la fiche action 3 « Tourisme »

Répartition des projets 2018 par fiche action

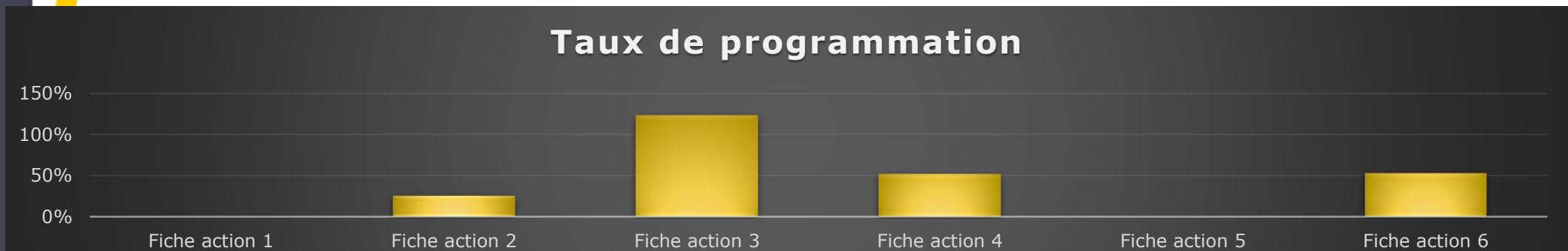
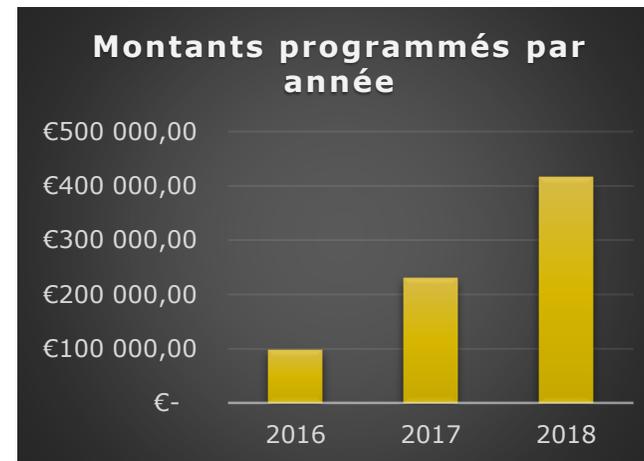
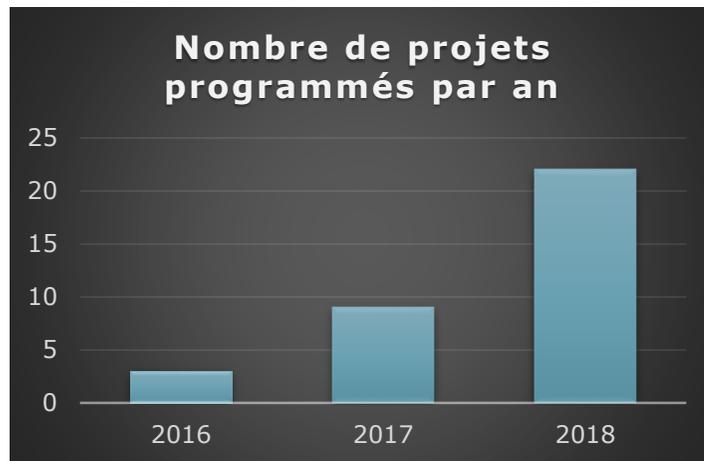


Nombre de projets Leader par an et par Fiche Action



Un programme fortement sollicité

- La Fiche Action Tourisme a le taux de programmation le plus important
- En 2018, le nombre de dossiers reçus a doublé en comparaison des années précédentes, avec des montants programmés plus importants ; nécessité de mobiliser l'enveloppe réservataire.



Évaluation à mi-parcours

- **Bilan de l'évaluation à mi-parcours:**

- Un important retard constaté sur les 2 premières années

- Un programme encore méconnu sur le territoire

- Une équipe d'animation identifiée

- Une dynamique importante depuis début 2018

- Nécessité de l'enveloppe réservataire car beaucoup de dossiers en attente de programmation (enveloppe tourisme épuisée, dossiers PME en attente de cofinancements...)

- **Enveloppe réservataire (824 756,98€) :**

- **Rapport d'instruction remis à l'autorité de gestion fin août 2018**

- **Entretiens techniques le 9 octobre :**

- Avis technique favorable pour la demande de réallocation

- Mais le GAL est dans les 3 derniers de LR en termes de programmation

- Animation et gestion à renforcer (accompagnement renforcé de la Région)

- Des mesures à mobiliser : structuration du territoire (SCOT), projets immobiliers collectifs, qualification des compétences en tourisme...

- **Vote de la commission permanente de la Région le 7/12/18**



L'animation du programme Leader est financée par :



L'animation de la mission accueil est financée par :



Animation et communication

- 3 comités de programmation
- Participation à des réunions partenariales (ADEFPAT, CC, CD48, Région...)
- Organisation dans le cadre du Joli Mois de l'Europe de 2 réunions thématiques :
 - **Communication sur les aides aux hébergements touristiques – dimanche 6 mai**
 - **« Europe et culture » - mardi 29 mai – Saint-Chély d'Apcher**



5- Contrat de ruralité



L'animation du programme Leader est financée par :



L'animation de la mission accueil est financée par :



Animation du contrat de ruralité 2018

- Un comité technique organisé le 18 février 2018
- Un comité de pilotage organisé le 23 mars 2018
- Réunion bilatérale en Préfecture le 7 mars
- Comité de pré-programmation avec le SGAR en Préfecture le 28 juin 2018



L'animation du programme Leader est financée par :



L'animation de la mission accueil est financée par :



Bilan programme d'actions 2018

	Prévisionnel 2018	Bilan 2018
Nombre d'actions	49	15
Budget total	14 451 604€	7 270 790€
Etat	6 878 450€	4 762 185,08€
Dont DETR		2 931 828,98€
Dont DSIL		1 618 356,40€ (dont 1 092 580€ pour le Parc à loups)
Dont FNADT		212 000€
Cofinancements	2 792 197€	291 297,73€
Dont Région Occitanie	1 455 162,00€	190 960,45€
Dont Département de la Lozère	1 232 436,00€	70 000€
Dont fonds européens	104 599€	30337,28€



L'animation du
programme Leader
est financée par :



L'animation de la
mission accueil est
financée par :



Merci de votre attention.



L'animation du programme Leader est financée par :



La Lozère, Notrelement

L'animation de la mission accueil est financée par :

